

Rapport de la réunion plénière du mercredi 29 mars 2023

Membres présents

Jan Verhoeve, président, Lieven Acke, Pieter Daens, Michel De Wolf, Jeroen Jacobs, Thierry Lhoest, Steven Vanden Berghe, Jean-François Wuillaume, membres

Membres présents par procuration

Catherine Dendauw, Camille Dümm, membres

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Plus-values en cas de dissolution d'une société – principe de l'image fidèle
- Succursales belges d'associations et de fondations étrangères : application du droit comptable belge – notion de succursale – obligation de publication – obligations comptables propres de la succursale